

Bordereau attestant l'exactitude des informations - ST ETIENNE - 4202 - Documents comptables  
(B-S) - Dépôt le 29/08/2025 - B2025/011780 - 2017 B 00859 - 830 488 326 - 2EH BUSINESS

## Bilan Actif

		31/12/2024		31/12/2023	
		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
	Capital souscrit non appelé (1)				
	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
	Frais d'établissement				
	Frais de développement				
	Concessions brevets droits similaires				
	Fonds commercial (1)				
	Autres immobilisations incorporelles				
	Avances et acomptes				
ACTIF IMMOBILISE	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
	Terrains				
	Constructions				
	Installations techniques, mat. et outillage indus.				
	Autres immobilisations corporelles	2 333	2 333		
	Immobilisations en cours				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)				
	Participations évaluées selon mise en équival.				
	Autres participations	781 500		781 500	781 500
	Créances rattachées à des participations				
	Autres titres immobilisés				
	Prêts				
	Autres immobilisations financières				
	TOTAL (II)	783 833	2 333	781 500	781 500
	STOCKS ET EN-COURS				
	Matières premières, approvisionnements				
	En-cours de production de biens				
	En-cours de production de services				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises				
	Avances et Acomptes versés sur commandes				
ACTIF CIRCULANT	CREANCES (3)				
	Créances clients et comptes rattachés	23 039		23 039	35 039
	Autres créances	758		758	2 242
	Capital souscrit appelé, non versé				
	VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT				
	DISPONIBILITES	6 866		6 866	1 450
	Charges constatées d'avance				
	TOTAL (III)	30 663		30 663	38 732
COMPTES DE REGULARISATION	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)				
	Primes de remboursement des obligations (V)				
	Ecarts de conversion actif (VI)				
	TOTAL ACTIF (I à VI)	814 496	2 333	812 163	820 232

(1) dont droit au bail

(2) dont immobilisations financières à moins d'un an

(3) dont créances à plus d'un an

## Bilan Passif

	31/12/2024	31/12/2023
Capital social ou individuel	1 000	1 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport		
Ecart de réévaluation		
<b>RESERVES</b>		
Réserve légale	100	100
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	635 816	553 498
Report à nouveau		
Résultat de l'exercice	142 001	111 318
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
<b>Total des capitaux propres</b>	<b>778 917</b>	<b>665 916</b>
<b>Autres fonds propres</b>		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
<b>Total des autres fonds propres</b>		
<b>Provisions</b>		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
<b>Total des provisions</b>		
<b>DETTES FINANCIERES</b>		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts dettes auprès des établissements de crédit (2)		114 110
Emprunts et dettes financières divers (3)		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
<b>DETTES D'EXPLOITATION</b>		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 068	1 350
Dettes fiscales et sociales	32 178	38 855
<b>DETTES DIVERSES</b>		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
Produits constatés d'avance (1)		
<b>Total des dettes</b>	<b>33 246</b>	<b>154 316</b>
Ecart de conversion passif		
<b>TOTAL PASSIF</b>	<b>812 163</b>	<b>820 232</b>
Résultat de l'exercice exprimé en centimes	142 001,43	111 318,17
(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	33 246	154 316
(2) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP		
(3) Dont emprunts participatifs		



# Compte de Résultat <sup>1/2</sup>

			31/12/2024	31/12/2023	
	France	Exportation	12 mois	12 mois	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises				
	Production vendue (Biens)				
	Production vendue (Services et Travaux)	180 000		180 000	180 000
	Montant net du chiffre d'affaires	180 000		180 000	180 000
	Production stockée				
	Production immobilisée				
	Subventions d'exploitation				
	Reprises sur provisions et amortissements, transfert de charges				
	Autres produits			11	
		Total des produits d'exploitation (1)		180 011	180 000
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises				
	Variation de stock				
	Achats de matières et autres approvisionnements				
	Variation de stock				
	Autres achats et charges externes			19 317	18 663
	Impôts, taxes et versements assimilés			880	938
	Salaires et traitements			114 469	117 240
	Charges sociales du personnel			48 361	51 678
	Cotisations personnelles de l'exploitant				
	Dotations aux amortissements :				
	- sur immobilisations				
	- charges d'exploitation à répartir				
	Dotations aux dépréciations :				
	- sur immobilisations				
	- sur actif circulant				
Dotations aux provisions					
Autres charges			1	5	
	Total des charges d'exploitation (2)		183 028	188 523	
	RESULTAT D'EXPLOITATION		(3 017)	(8 523)	

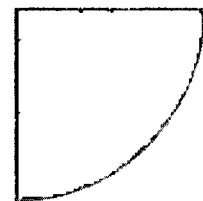
Compte de Résultat <sup>2/2</sup>

	31/12/2024	31/12/2023	
	RESULTAT D'EXPLOITATION	(3 017)	(8 523)
Opera. comm.	Bénéfice attribué ou perte transférée		
	Perte supportée ou bénéfice transféré		
PRODUITS FINANCIERS	De participations (3)	144 000	117 150
	D'autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilisé (3)		
	Autres intérêts et produits assimilés (3)		
	Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges		
	Différences positives de change		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	Total des produits financiers	144 000	117 150
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
	Intérêts et charges assimilées (4)	913	839
	Différences négatives de change		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	Total des charges financières	913	839
	RESULTAT FINANCIER	143 087	116 311
	RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS	140 070	107 788
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Sur opérations de gestion	3 202	3 534
	Sur opérations en capital		
	Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges		
	Total des produits exceptionnels	3 202	3 534
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Sur opérations de gestion	300	
	Sur opérations en capital		
	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
	Total des charges exceptionnelles	300	
	RESULTAT EXCEPTIONNEL	2 902	3 534
	PARTICIPATION DES SALAIRES		
	IMPOTS SUR LES BÉNÉFICES	971	4
	TOTAL DES PRODUITS	327 213	300 684
	TOTAL DES CHARGES	185 211	189 366
	RESULTAT DE L'EXERCICE	142 001	111 318

- (1) dont produits afférents à des exercices antérieurs  
(2) dont charges afférentes à des exercices antérieurs  
(3) dont produits concernant les entreprises liées  
(4) dont intérêts concernant les entreprises liées

# COMPTES ANNUELS 2024

Période du 01/01/2024 au 31/12/2024



## ANNEXE



## COGEP

# Règles et Méthodes Comptables

## Désignation de l'entreprise : SASU 2EH BUSINESS

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2024, dont le total est de **812 163** euros. et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un résultat de **142 001** euros

L'exercice a une durée de **12** mois, recouvrant la période du **01/01/2024** au **31/12/2024**.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 28 Mars 2025 par les dirigeants de l'entreprise.

## Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au **31/12/2024** ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2015-06 du 23 novembre 2015, modifié par le règlement ANC n°2016-07 du 04 novembre 2016.

Les conventions générales comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation.
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

## Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.



# Règles et Méthodes Comptables

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

## Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Les créances clients présentées dans le tableau de financement, ont été retenues pour leur valeur brute, conformément aux principes comptables.

## Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

## Immobilisations

	Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice			Valeurs brutes au 31/12/2024
		Réévaluations	Augmentations Acquisitions	Diminutions Virt p.à p. Cessions	
<b>INCORPORELLES</b>					
Frais d'établissement et de développement					
Autres					
<b>TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>					
<b>CORPORELLES</b>					
Terrains					
Constructions sur sol propre					
sur sol d'autrui					
instal. agencé aménagement					
Instal technique, matériel outillage industriels					
Instal., agencement, aménagement divers					
Matériel de transport					
Matériel de bureau, mobilier	2 333				2 333
Emballages récupérables et divers					
Immobilisations corporelles en cours					
Avances et acomptes					
<b>TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>	<b>2 333</b>				<b>2 333</b>
<b>FINANCIERES</b>					
Participations évaluées en équivalence					
Autres participations	781 500				781 500
Autres titres immobilisés					
Prêts et autres immobilisations financières					
<b>TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES</b>	<b>781 500</b>				<b>781 500</b>
<b>TOTAL</b>	<b>783 833</b>				<b>783 833</b>

# Amortissements

	Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 31/12/2024
		Dotations	Diminutions	
<b>INCORPORELLES</b>				
Frais d'établissement et de développement				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
<b>CORPORELLES</b>				
Terrains				
Constructions sur sol propre				
sur sol d'autrui				
instal. agencement aménagement				
Instal technique, matériel outillage industriels				
Autres Instal., agencement, aménagement divers				
Matériel de transport				
Matériel de bureau, mobilier	2 333			2 333
Emballages récupérables et divers				
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	2 333			2 333
<b>TOTAL</b>	<b>2 333</b>			<b>2 333</b>

	Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires						Mouvement net des amortisse- ment à la fin de l'exercice
	Différentiel de durée et aut	Dotations		Différentiel de durée et aut	Reprises		
		Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel		Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissement et de développement							
Fonds commercial							
Autres immobilisations incorporelles							
TOTAL IMMOB INCORPORELLES							
Terrains							
Constructions sur sol propre							
sur sol d'autrui							
instal, agencement, aménag.							
Instal. technique matériel outillage industriels							
Instal générales Agencet aménagt divers							
Matériel de transport							
Matériel de bureau, informatique, mobilier							
Emballages récupérables, divers							
TOTAL IMMOB CORPORELLES							
Frais d'acquisition de titres de participation							
<b>TOTAL</b>							
<b>TOTAL GENERAL NON VENTILE</b>							

## Créances et Dettes

		31/12/2024	1 an au plus	plus d'1 an
CREANCES	Créances rattachées à des participations			
	Prêts (1) (2)			
	Autres immobilisations financières			
	Clients douteux ou litigieux			
	Autres créances clients	23 039	23 039	
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Impôts sur les bénéfices			
	Taxes sur la valeur ajoutée	758	758	
	Autres impôts, taxes versements assimilés			
	Divers			
	Groupe et associés (2)			
	Débiteurs divers			
Charges constatées d'avances				
	<b>TOTAL DES CREANCES</b>	<b>23 797</b>	<b>23 797</b>	
(1)	Prêts accordés en cours d'exercice			
(1)	Remboursements obtenus en cours d'exercice			
(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)			

		31/12/2024	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
DETTES	Emprunts obligataires convertibles (1)				
	Autres emprunts obligataires (1)				
	Emp. dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine (1)				
	Emp. dettes ets de crédit à plus 1an à l'origine (1)				
	Emprunts et dettes financières divers (1) (2)				
	Fournisseurs et comptes rattachés	1 068	1 068		
	Personnel et comptes rattachés				
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	21 782	21 782		
	Impôts sur les bénéfices	2 316	2 316		
	Taxes sur la valeur ajoutée	7 995	7 995		
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés	84	84		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Groupe et associés (2)				
Autres dettes					
Dette représentative de titres empruntés					
Produits constatés d'avance					
	<b>TOTAL DES DETTES</b>	<b>33 246</b>	<b>33 246</b>		
(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(1)	Emprunts remboursés en cours d'exercice	114 110			
(2)	Emprunts dettes associés (personnes physiques)				

# Capital social

ACTIONS / PARTS SOCIALES

	31/12/2024	Nombre	Val. Nominale	Montant
Du capital social début exercice		100,00	10,0000	1 000,00
Emises pendant l'exercice				
Remboursées pendant l'exercice				
Du capital social fin d'exercice		100,00	10,0000	1 000,00

# Attestation de présentation des comptes

En notre qualité d'expert-comptable et conformément aux termes de notre lettre de mission, nous avons effectué une mission de présentation des comptes annuels de l'entreprise **SASU 2EH BUSINESS** relatifs à l'exercice du **01/01/2024** au **31/12/2024**, qui se caractérisent par les données suivantes :

<b>Total du bilan :</b>	<b>812 163</b> euros
<b>Chiffre d'affaires :</b>	<b>180 000</b> euros
<b>Résultat net comptable :</b>	<b>142 001</b> euros

Nos diligences ont été réalisées conformément à la norme professionnelle de l'Ordre des experts-comptables applicable à la mission de présentation des comptes qui ne constitue ni un audit ni un examen limité.

Sur la base de nos travaux, nous n'avons pas relevé d'éléments remettant en cause la cohérence et la vraisemblance des comptes annuels pris dans leur ensemble tels qu'ils sont joints à la présente attestation.

Fait à VICHY  
Le 28 Mars 2025

Me Eve SCHNEIDER  
Expert comptable

# COMPTES ANNUELS 2024

Période du 01/01/2024 au 31/12/2024

## ETATS DE SYNTHESE



COSEP


COGEP

SASU 2EH BUSINESS

19 ALLEE DE LA FORÊT

42580 L'ETRAT

COMPTES  
CERTIFIES  
CONFORMES



NICOLAS HERBIN  
PRESIDENT.

## COMPTES ANNUELS 2024

Période du 01/01/2024 au 31/12/2024



**COGEP VICHY**  
69 RUE LOUIS BLANC  
03200 VICHY  
04 70 30 19 60

**2EH BUSINESS**  
**Société par actions simplifiée**  
**au capital de 1 000 euros**  
**Siège social : 19 Allée de la Forêt, 42580 L ETRAT**  
**830488326 RCS SAINT ETIENNE**

**RAPPORT DE GESTION DU PRÉSIDENT**

**Exercice clos le 31 Décembre 2024**

Monsieur Nicolas HERRERO, associé unique et Président de la Société 2EH BUSINESS, a, conformément aux dispositions de l'article L. 227-9 du Code de commerce, en vue de l'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 Décembre 2024, établi le présent rapport de gestion sur la situation et l'activité de la Société durant l'exercice écoulé.

**ACTIVITÉ DE LA SOCIÉTÉ**

Situation et évolution de l'activité de la Société au cours de l'exercice écoulé clos le 31 Décembre 2024 :

Nous rappellerons simplement que l'activité de la Société dépend très étroitement de celle de sa filiale la Société RADIOTEL ENTREPRISES, dont elle assure la Présidence.

Nous rappellerons ce qui suit en ce qui concerne notre filiale.

Malgré nos efforts pour soutenir l'activité, le contexte économique ambiant a impacté négativement celle-ci et cela se traduit par une baisse du chiffre d'affaires réalisé au cours de l'exercice 2024 (3 515 541 euros) par rapport à celui réalisé au cours de l'exercice précédent (4 048 578 euros).

Cette baisse du chiffre d'affaires s'est accompagnée d'une baisse des charges d'exploitation (notamment les postes achat de marchandises, autres achats et charges externes, salaires et traitements).

Toutefois, le résultat d'exploitation est inférieur à celui de l'exercice précédent.

Nos précédentes remarques valent pour le résultat courant avant impôt qui a connu une substantielle régression.

Il est à noter un résultat exceptionnel en hausse (9 640 euros contre -4 540 euros).

En ce qui concerne le résultat comptable net, il est lui aussi inévitablement en baisse.

Dans un contexte économique qui n'est pas toujours très propice au développement, nous pouvons raisonnablement penser que notre engagement dans la direction et la gestion de cette Société a contribué à limiter la casse.

m

### Evénements importants survenus depuis la clôture de l'exercice

Depuis le 31 Décembre 2024, date de clôture de l'exercice, la survenance d'aucun événement important n'est à signaler.

### Activités en matière de recherche et de développement

Notre Société n'a effectué aucune activité de recherche et de développement au cours de l'exercice écoulé.

### Evolution prévisible et perspectives d'avenir

Au regard du contexte actuel compliqué, il est particulièrement difficile de se projeter mais nous poursuivons nos efforts pour que notre filiale connaisse une progression de son activité.

## **FILIALES ET PARTICIPATIONS**

### Activité des filiales et participations

La situation des filiales et participations est exposée dans le tableau, prévu par l'article L. 233-15 du Code de commerce, annexé au bilan.

### Prises de participation ou prises de contrôle

NEANT

### Sociétés contrôlées

Notre société contrôle actuellement les sociétés suivantes : SAS RADIOTEL ENTREPRISES, SCI NGS CLERMONT-FERRAND, NGS IMMO et NGS SAINT ETIENNE.

## **INFORMATIONS SUR LES DÉLAIS DE PAIEMENT**

La Société n'est pas en mesure de fournir les informations requises à ce titre.

## **RÉSULTATS - AFFECTATION**

### Examen des comptes et résultats

Les comptes annuels soumis à approbation ont été établis conformément aux règles de présentation et aux méthodes d'évaluation prévues par la réglementation en vigueur.

Au cours de l'exercice clos le 31 Décembre 2024, le chiffre d'affaires s'est élevé à 180 000 euros.

M

Le montant des autres produits d'exploitation s'élève à 11 euros.

Le montant des achats et variations de stocks s'élève à 0 euro.

Le montant des autres achats et charges externes s'élève à 19 317 euros.

Le montant des impôts et taxes s'élève à 880 euros.

Le montant des traitements et salaires s'élève à 114 469 euros.

Le montant des charges sociales s'élève à 48 361 euros.

L'effectif salarié moyen à la clôture de l'exercice s'élève à 1 personne.

Le montant des dotations aux amortissements et provisions s'élève à 0 euro.

Le montant des autres charges s'élève à 1 euro.

Les charges d'exploitation de l'exercice se sont élevées à 183 028 euros.

Le résultat d'exploitation ressort pour l'exercice à -3 017 euros.

Compte tenu d'un résultat financier de 143 087 euros, le résultat courant avant impôts ressort pour l'exercice à 140 070 euros.

Après prise en compte :

-d'un résultat exceptionnel 2 902 euros,

- d'un impôt sur les sociétés de 971 euros,

le résultat de l'exercice se solde par un bénéfice de 142 001 euros.

Au 31 Décembre 2024, le total du bilan de la Société s'élevait à 812 163 euros.

#### Proposition d'affectation du résultat

Les comptes annuels, tels qu'ils sont présentés et soumis à approbation, font ressortir un bénéfice de 142 001 euros qui recevrait l'affectation suivante :

Bénéfice de l'exercice	142 001 euros
A titre de dividendes Soit 50 euros par action	50 000 euros
Le solde soit	92 001 euros

En totalité au compte "autres réserves" qui s'élève ainsi à 727 817 euros.

Compte tenu de cette affectation, les capitaux propres de la Société seraient de 728 917 euros.

Il est précisé que le dividende mis en distribution, soit 50 000 euros, est éligible à l'abattement de 40 % prévu au 2° du 3 de l'article 158 du Code général des impôts.

Ce dividende sera mis en paiement à partir de ce jour.

L'associé unique déclare être informé que :

- depuis le 1er janvier 2018, les revenus distribués sont soumis à un prélèvement forfaitaire unique (PFU ou "flat tax") de 30%, soit 12,8% au titre de l'impôt sur le revenu et 17,2% de prélèvements sociaux,

- le prélèvement forfaitaire obligatoire non libératoire de l'impôt sur le revenu est maintenu mais son taux est aligné sur celui du PFU (12,8 % - CGI, art. 117 quater),

- peuvent demander à être dispensées du prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,8% au titre de l'impôt sur le revenu les personnes physiques appartenant à un foyer fiscal dont le revenu fiscal de référence de l'avant-dernière année est inférieur à 50 000 euros (contribuables célibataires, divorcés ou veufs) ou 75 000 euros (contribuables soumis à une imposition commune) ; la demande de dispense doit être formulée, sous la responsabilité de l'associé, au plus tard le 30 novembre de l'année précédant le paiement du dividende,

- l'option pour une imposition du dividende au barème progressif reste possible et doit être indiquée sur la déclaration de revenus ; dans ce cas, le prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,8% sera déduit de l'impôt dû. L'abattement de 40% sera maintenu mais les prélèvements sociaux seront assis sur le montant avant abattement.


De plus, conformément aux dispositions de l'article L. 136-7 du Code de la sécurité sociale, les prélèvements sociaux sur les dividendes versés aux personnes physiques fiscalement domiciliées en France sont soumis aux mêmes règles que le prélèvement mentionné à l'article 117 quater du Code général des impôts, c'est-à-dire prélevés à la source par l'établissement payeur, lorsque ce dernier est établi en France, et versés au Trésor dans les quinze premiers jours du mois suivant celui du paiement des dividendes.

#### Distributions antérieures de dividendes

Afin de nous conformer aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, nous vous rappelons que les dividendes distribués au titre des trois derniers exercices ont été les suivants :

Exercice clos le 31/12/2023 : 29 000 euros, soit 290 euros par titre  
dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 29 000 euros

#### Dépenses non déductibles fiscalement

Conformément aux dispositions de l'article 223 quinquies du Code général des impôts, sont communiqués les chiffres globaux relatifs aux dépenses visées à l'article 39, 5 dudit code. 

## CONVENTIONS RÉGLEMENTÉES

Il est indiqué qu'aucune convention entrant dans le champ d'application de l'article L. 227-10 du Code de commerce n'a été conclue au cours de l'exercice écoulé.

## ADMINISTRATION ET CONTRÔLE DE LA SOCIÉTÉ

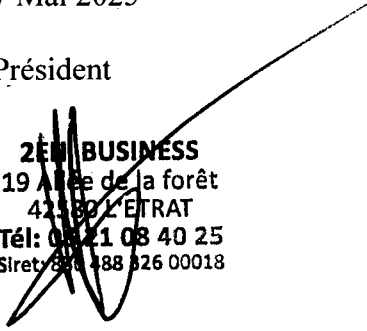
### Rémunération du Président

Il convient de statuer sur la rémunération du Président.

Fait à L'ETRAT

Le 7 Mai 2025

Le Président

  
**2EM BUSINESS**  
19 Allée de la forêt  
41100 L'ETRAT  
Tél: 02 47 11 03 40 25  
Siret: 884 488 026 00018

**2EH BUSINESS**  
**Société par actions simplifiée**  
**au capital de 1 000 euros**  
**Siège social : 19 Allée de la Forêt, 42580 L ETRAT**  
**830488326 RCS SAINT ETIENNE**

**DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉ UNIQUE**  
**DU 13 MAI 2025**

**DÉCISION D'AFFECTATION DU RÉSULTAT**  
**DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2024**

**DEUXIEME RESOLUTION**

L'associé unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 Décembre 2024 s'élevant à 142 001 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	142 001 euros
A titre de dividendes Soit 50 euros par action	50 000 euros
Le solde soit	92 001 euros

En totalité au compte "autres réserves" qui s'élève ainsi à 727 817 euros.

Compte tenu de cette affectation, les capitaux propres de la Société seraient de 728 917 euros.

Il est précisé que le dividende mis en distribution, soit 50 000 euros, est éligible à l'abattement de 40 % prévu au 2° du 3 de l'article 158 du Code général des impôts.

Ce dividende sera mis en paiement à partir de ce jour.

L'associé unique déclare être informé que :

- depuis le 1er janvier 2018, les revenus distribués sont soumis à un prélèvement forfaitaire unique (PFU ou "flat tax") de 30%, soit 12,8% au titre de l'impôt sur le revenu et 17,2% de prélèvements sociaux,

*M*

- le prélèvement forfaitaire obligatoire non libératoire de l'impôt sur le revenu est maintenu mais son taux est aligné sur celui du PFU (12,8 % - CGI, art. 117 quater),

- peuvent demander à être dispensées du prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,8% au titre de l'impôt sur le revenu les personnes physiques appartenant à un foyer fiscal dont le revenu fiscal de référence de l'avant-dernière année est inférieur à 50 000 euros (contribuables célibataires, divorcés ou veufs) ou 75 000 euros (contribuables soumis à une imposition commune) ; la demande de dispense doit être formulée, sous la responsabilité de l'associé, au plus tard le 30 novembre de l'année précédant le paiement du dividende,

- l'option pour une imposition du dividende au barème progressif reste possible et doit être indiquée sur la déclaration de revenus ; dans ce cas, le prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,8% sera déduit de l'impôt dû. L'abattement de 40% sera maintenu mais les prélèvements sociaux seront assis sur le montant avant abattement.

De plus, conformément aux dispositions de l'article L. 136-7 du Code de la sécurité sociale, les prélèvements sociaux sur les dividendes versés aux personnes physiques fiscalement domiciliées en France sont soumis aux mêmes règles que le prélèvement mentionné à l'article 117 quater du Code général des impôts, c'est-à-dire prélevés à la source par l'établissement payeur, lorsque ce dernier est établi en France, et versés au Trésor dans les quinze premiers jours du mois suivant celui du paiement des dividendes.

Afin de nous conformer aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, nous vous rappelons que les dividendes distribués au titre des trois derniers exercices ont été les suivants :

Exercice clos le 31/12/2023 : 29 000 euros, soit 290 euros par titre  
dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 29 000 euros

Certifié conforme  
Le Président

